



Suis-je exonéré de TVA?

Par **laouz**, le **19/04/2013** à **13:09**

Bonjour,

Mon activité principal est psychologue, en parallèle de celle-ci je fais des formations. Alors ma question est la suivante, suis-je exonéré de Tva sur mon chiffre d'affaire de formation?
Merci de me mettre le lien de la source de la réponse.